

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1413>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

**- Décret et Arrêté du 25 Août
2023 remplaçant l'intitulé du
diplôme « mention
complémentaire » par l'intitulé
« certificat de spécialisation »**

Date de mise en ligne : dimanche 27 août 2023

- REFORMER (R.V.P.) -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. NÂ° 0198 du 27 Août 2023

* Décret nÂ° 2023-824 du 25 août 2023 remplaçant l'intitulé du diplôme « mention complémentaire » par l'intitulé « certificat de spécialisation »

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047998955>

* Arrêté du 25 août 2023 remplaçant l'intitulé du diplôme « mention complémentaire » par l'intitulé « certificat de spécialisation »

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047999038>